

## L'AGRIVOLTAÏSME

Colloque organisé par les sections Bourgogne Franche-Comté et Rhône-Alpes de l'AFDR, l'Université de Bourgogne et la Chaire de droit rural et de droit de l'environnement

Vendredi 12 juillet 2024, amphithéâtre Henri GUILLEMIN, 18 cours  
Moreau, 71000 MACON



8 H 45 Accueil des participants

9 H 00 Allocutions de bienvenue : Mme Christine LEBEL, Présidente de la section Bourgogne-Franche-Comté et Me François ROBBE, Président de la section Rhône-Alpes de l'AFDR

9 H 20 Les enjeux de l'agrivoltaïsme : Christine LEBEL, Maître de conférences à l'Université de Besançon, Présidente de la section Bourgogne-Franche-Comté de l'AFDR

9 H 50 L'adaptation du droit de l'urbanisme en faveur de l'agrivoltaïsme : François ROBBE, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Avocat à la Cour, Président de la section Rhône-Alpes de l'AFDR

10 H 15 Débat avec la salle - Pause

### 10 H 45 Rapports contractuels :

- Le contrat énergétique – Propriétaire : Guillaume LORISSON, notaire à Dijon, Etude Legatis
- Les contrats énergétiques – Exploitant agricole : Amrei CHAUSSAT (Avocat au barreau de Mâcon, cabinet SOJVS) et Aurélie LUCAS (FDSEA 71)

11 H 30 Le traitement fiscal de l'agrivoltaïsme : Julien FORGET, Avocat au Barreau de Lyon, cabinet TERRESA

12 H 00 La mise en œuvre des projets agrivoltaïques, écueils et solutions pratiques : Table ronde animée par Jean-Livier CABOCEL (avocat au barreau de Mâcon, cabinet SOJVS)

- Luc JANIN, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire
- David DUCLARY, Conseiller « agrivoltaïsme » à la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire
- Laurent SOLAS, Responsable de l'expérimentation d'une centrale agrivoltaïque

12 H 45 Déjeuner

14 H 30 Cité des climats et vins de Bourgogne

16 H 30 Clôture de la journée

